



Ville de  
**Saint-Tropez**

# Discours

Vœux du Maire  
aux Tropéziennes et aux Tropéziens

Madame la Sous-préfète, *ou devrais-je dire la Préfète*, retenue ce soir et représentée par M. Jaulent

Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux,

Messieurs les Conseillers Généraux,

Mesdames et Messieurs les Maires des communes voisines et leurs représentants,

Mesdames et Messieurs les Elus,

Mesdames et Messieurs les représentants des Administrations d'Etat, de la Région, du Département et de la Commune

Mesdames et Messieurs les acteurs socio-économiques du Territoire,

Monsieur le Capitaine de Ville,

Monsieur le Curé,

Mesdames et Messieurs les Présidents des Associations locales ou leurs représentants,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis,

Il y a un an, lors de ma présentation des vœux, j'avais dressé dans un rapport d'étape, à mi-mandat, un bilan exhaustif des actions mises en œuvre au cours des trois premières années de la mandature, ainsi que des résultats obtenus au regard des grandes orientations et des principaux objectifs que nous nous étions fixés dans nos engagements électoraux.

J'en avais conclu, qu'en dépit d'un contexte économique national et international peu favorable et d'un héritage particulièrement lourd à assumer, des résultats très substantiels avaient été obtenus, conformes pour l'essentiel à nos engagements. Ces résultats attestaient, ainsi que beaucoup d'observateurs de bonne foi avaient pu le constater, que les choses avaient

sérieusement commencé à bouger à Saint-Tropez. Quand je dis « bouger », c'est dans la bonne direction, bien entendu !

Claude Bérard vient de nous parler du travail accompli au cours de l'année écoulée, travail qui a continué à s'inscrire avec succès dans la perspective tracée depuis quelques années. Ne pouvant, faute de temps, aborder tous les aspects de notre gestion, je concentrerai donc l'essentiel de mes propos sur les actions et les projets prévus pour les douze mois à venir. *Je n'ai pas dit pour autant que je serais bref. Car j'ai tout de même énormément de sujets à évoquer, c'est la rançon de l'action, les vœux sont longs !*

La réalisation du programme de construction de logements constituera incontestablement le plus gros chantier que connaîtra la ville en 2012. Les travaux sur le site du Couvent sont actuellement en cours. Ils seront suivis d'ici quelques mois par le lancement du chantier de la dalle des Lices, ce qui permettra de livrer, au second semestre 2013, environ 125 logements au total sur ces deux sites.

Sur le site de l'ancien hôpital, la démolition des bâtiments existants est presque entièrement terminée et après la phase des études, du dépôt et de l'instruction des permis, ainsi que des consultations des entreprises, les travaux devraient débuter au dernier trimestre de cette année pour une livraison des logements prévue dans le courant de l'année 2014.

Au total, ce sont environ 275 logements qui seront réalisés sur ces trois sites, dont près de 180 logements locatifs et parmi eux, une centaine de logements véritablement sociaux. Les objectifs que nous nous étions fixés auront donc été atteints, à savoir deux tiers de logements consacrés au locatif et revenant en toute propriété à la ville à l'issue de baux emphytéotiques administratifs d'une durée maintenant fixée à 60 ans.

Alors, je sais que certaines des décisions que nous avons prises n'ont pas été sans susciter quelques critiques. Mais faut-il au juste s'en étonner ?

Le contraire eut été bien surprenant, surtout à Saint-Tropez. Les mêmes qui, il y a quelques temps encore, s'impatientsaient bruyamment et mettaient en doute notre volonté ou notre capacité d'aboutir, nous accusent maintenant de

vouloir emboliser la ville par la réalisation d'un programme trop ambitieux, alors que, pour mémoire, eux-mêmes avaient envisagé dans leur plateforme électorale, de construire un nombre de logements encore plus important.

N'en étant pas à une incohérence près, ils nous reprochent aussi de ne pas avoir choisi trois opérateurs différents pour les trois sites, ou alors de ne pas avoir confié cette opération à notre société d'économie mixte, la Sémagest. Comme si le choix de trois aménageurs au lieu d'un aurait pu simplifier en quoi que ce soit le déroulement d'une opération déjà particulièrement complexe en raison des multiples contraintes qui s'y attachent ; ou comme si la Sémagest aux moyens humains et financiers exsangues aurait pu avoir la certitude d'être désignée en respectant les critères très stricts figurant dans le règlement du projet de concession d'aménagement.

Dans leur grande ignorance du cadre législatif concernant les programmes de logements sociaux, ils nous accusent aussi d'avoir accordé la garantie de la commune aux emprunts émis par le bailleur social pour financer l'acquisition des logements sociaux, comme si la commune pouvait se dispenser de respecter les obligations légales.

Quoi qu'il en soit, et c'est là l'important, nos efforts sont sur le point d'aboutir. Ces logements permettront en effet de répondre à des besoins pressants, ainsi qu'en attestent les plus de 450 demandes enregistrées à ce jour pour le volet locatif. Ils assureront à notre tissu social, vitalité et dynamisme en contribuant notamment à enrayer la baisse particulièrement inquiétante des effectifs scolaires, constatée au cours de ces dernières années.

Je voudrais donc saisir cette occasion pour remercier très sincèrement le groupe d'élus référents, ainsi que les agents des divers services de la mairie qui m'ont épaulé dans cette vaste tâche.

Je puis attester qu'ils n'ont pas ménagé leur peine, souvent au détriment de leur vie personnelle et familiale, pour que les divers aspects de ce dossier complexe puissent, en dépit de nombreuses contraintes, être traités dans les meilleurs délais. Je ne les citerai pas tous individuellement mais ils se reconnaîtront facilement.

Je ne voudrais pas oublier non plus les services de l'Etat qui nous ont encouragés et assistés dans cette opération, notamment en ce qui concerne le montage des dossiers relatifs aux logements sociaux : Monsieur Paul Mourier, Préfet du Var, ainsi que la Direction Départementale des Territoires et de la Mer et plus particulièrement son service Habitat et Rénovation Urbaine.

L'autre chantier majeur qui devrait entrer dans une phase nettement plus active en 2012 concerne le Pôle Enfance qui verra le jour sur l'emplacement de l'actuelle villa Saint-Roch, amenée à être démolie dans les semaines à venir. Ce Pôle Enfance, d'un coût de plus de 6 millions d'euros, accueillera dans un environnement agréable et champêtre, les enfants de la crèche et du centre aéré. Crèche dont la capacité d'accueil sera sensiblement augmentée, permettant ainsi de mieux satisfaire les attentes de nombreux parents.

Cette nouvelle structure regroupera en effet une crèche de 60 places (en multi-accueil), ainsi qu'une crèche familiale, deux accueils de loisirs pour les enfants des écoles primaires et maternelles et un jardin d'enfants. Toute la restauration scolaire sera aussi centralisée sur ce pôle, proche de l'école des lauriers. Les travaux devraient démarrer en mars, pour une mise en service à l'automne 2013. Il s'agit là pour nous de répondre à une problématique sociale tout en assurant de meilleures conditions d'accueil et de travail pour les familles et le personnel.

2012 verra aussi la construction à deux pas de la Place des Lices, dans l'enceinte du jardin de la maison des aînés, d'un tout nouveau CCAS. Ce Centre Communal d'Action Sociale moderne et accessible permettra de répondre encore mieux aux besoins et aux attentes multiples des usagers. Les travaux devraient débuter sous peu pour une mise en service en septembre prochain.

Cette année devrait aussi voir le lancement, au printemps, des travaux en vue de la réalisation du musée de la Gendarmerie et du Cinéma de Saint-Tropez. Ce nouvel espace muséal qui devrait ouvrir ses portes en juin - juillet 2013 aspire à être un lieu de mémoire et de découverte, ainsi qu'un lieu de loisirs et de plaisirs. Il permettra de présenter et transmettre des connaissances sur l'histoire du bâtiment et du corps de gendarmerie à Saint-Tropez. Il apportera aussi des connaissances cinématographiques liées à la saga des gendarmes et

aux nombreux autres films tournés à Saint-Tropez et sur la presqu'île depuis les années 30, films qui ont contribué à l'émergence du mythe tropézien.

Notre investissement en matière culturelle, outil indispensable pour maintenir et promouvoir la notoriété et l'attractivité de Saint-Tropez, se poursuivra avec la dernière phase du chantier de réhabilitation du donjon de la Citadelle, en vue de l'ouverture d'un musée de l'histoire maritime tropézienne.

Ces travaux, momentanément interrompus à la suite de surprises archéologiques, devraient reprendre d'ici à quelques semaines. Ils porteront sur la consolidation des planchers du premier étage, ainsi que la préservation de deux voûtes sarrazines afin de conserver la mémoire historique des lieux. Ils devraient, en principe, être terminés avant l'été, ce qui permettra ensuite d'aborder la phase des aménagements scéniques.

La consultation des entreprises pour les aménagements scénographiques devrait intervenir en cours d'année et d'ici la fin 2012, la quasi-totalité des acquisitions pour les expositions permanentes devrait être réalisée. L'ouverture de ce nouvel espace muséal est donc actuellement prévue pour le printemps 2013.

C'est aussi au cours de l'année 2012, qu'en exécution d'un protocole passé en novembre 2008, la société CIDINVEST remettra à la ville, un cinéma d'environ 180 places situé en sous-sol du nouvel Hôtel de Paris.

En dépit de la disparition récente dans des conditions tragiques du promoteur, Monsieur Claude Dray, dont je tiens à saluer la mémoire, les travaux se sont poursuivis sans interruption. L'ouverture de cette nouvelle unité hôtelière de grande qualité devrait donc toujours intervenir pour la saison prochaine.

Le cinéma, dont la ville sera propriétaire, pourrait, lui, entrer en service à l'automne 2012, après que tous les aménagements intérieurs auront été réalisés. La ville disposera alors de 2 salles de projections dont l'une sera utilisée en permanence pour les projections quotidiennes et l'autre pourra ponctuellement être affectée à d'autres activités : conférences, concerts, festival de films, etc.

C'est aussi en 2012 que devrait intervenir la rénovation du Lavoir de la Citadelle, lieu auquel de nombreux tropéziennes et tropéziens sont très attachés mais qui était resté jusqu'ici dans un état d'abandon indigne de la ville.

L'objectif est d'en faire un petit espace culturel et de rencontre permettant notamment d'y accueillir des expositions ou d'être mis à disposition des associations ou de familles souhaitant y organiser des réceptions lors de mariages. Outre la réouverture de deux arcades, la réhabilitation de la toiture et des charpentes ainsi que la restauration à l'identique du bâtiment, il est prévu de réaliser une galerie d'exposition indépendante intégrée dans le talus, côté citadelle et fermée par des baies vitrées, ce qui permettra de disposer d'un espace d'exposition d'environ 45 m<sup>2</sup>.

Cette année devrait aussi voir le lancement du projet « Calypso » consistant à édifier un nouveau Centre Technique Municipal à la zone Saint-Claude. Ce bâtiment est destiné à accueillir les agents municipaux (administratifs et techniciens) appartenant à la Direction des Services Techniques et à celle de la Commande Publique qui pourront enfin bénéficier de conditions de travail « normales », ce qui n'est malheureusement pas le cas actuellement. Environ 1450 m<sup>2</sup> de bureaux seront créés sur trois niveaux (y compris le rez-de-chaussée), ainsi que deux niveaux de parking dont l'un réservé aux commerçants et artisans de la zone.

Suite à la réunion, il y a quelques jours, du jury de concours chargé d'examiner les trois propositions qui ont été reçues, la notification du marché au lauréat devrait intervenir d'ici la fin du mois. Après la phase du dépôt et de l'instruction du permis, puis celle de la consultation des entreprises, le démarrage des travaux pourrait intervenir au début de l'année 2013.

La réalisation de ce projet devrait entraîner une réduction considérable des coûts de fonctionnement afférents aux Services Techniques. Elle devrait aussi contribuer à promouvoir l'activité de la zone en augmentant la capacité de stationnement et en libérant un terrain et un bâtiment qui pourraient être

vendus à une entreprise de la zone qui souhaiterait étendre son activité, ou à une nouvelle entreprise qui désirerait s'y implanter.

Dans le cadre du plan d'aménagement pluriannuel mis en œuvre dès 2008, le nouveau programme de réhabilitation des rues de la Vieille Ville, lancé à l'automne dernier, se poursuivra cette année. Ces travaux dont le montant prévisionnel s'établit à près de 3 millions d'euros, portent sur la réhabilitation complète des réseaux divers et des voiries, ainsi que sur la réfection de l'éclairage public. Au premier trimestre de l'année, seront concernées les rues Salaison, de la Rampe, du Fonperdu, du Peirou, Fontanette et Cavaillon, ainsi que les places Henri Person et de la Vue.

Les rues du Portalet, Saint-Esprit et du Puits seront traitées au quatrième trimestre de l'année.

Outre les rues de la Vieille Ville, la réfection de l'éclairage public concernera aussi toute la Place des Lices, ainsi que l'intégralité du périmètre portuaire, de la Tour du Portalet à la Société Nautique. Une amélioration sensible de l'éclairage public, actuellement fort déficient, devrait donc intervenir d'ici la fin du mandat.

Les travaux de rénovation de la Chapelle du Couvent vont aussi entrer dans leur phase finale. En raison de malfaçons, une reprise des enduits sur diverses parties de la façade sera effectuée prochainement aux frais de l'entreprise qui avait réalisé la première tranche de travaux. La deuxième tranche d'un montant de 900 000,00 euros HT devrait débiter à l'automne 2012. Ces travaux porteront notamment sur l'aménagement d'un système de chauffage adapté à ce type d'édifice, ainsi que la réfection des revêtement de sol en terre cuite et la remise en peinture de tout l'intérieur de la chapelle, y compris les décors peints.

Dans un tout autre domaine, le plan de réhabilitation des toilettes publiques qui avait conduit, il y a deux ans, à la création de toilettes modernes et spacieuses, Quai de l'Epi, sera finalisé cette année, avec le remplacement de toutes les sanisettes automatiques situées au Portalet, au PC du parking du nouveau port, au Pilon, à la Gare Routière, sur la place du XVème Corps et au Lavoir de la Citadelle. Dès la fin février, tous ces nouveaux équipements

auront été mis en place pour répondre toujours mieux aux attentes des usagers.

Concernant les aspects environnementaux, c'est aussi en 2012 que seront accomplies toutes les formalités administratives préalables à la mise en place d'une zone de mouillage organisé dans la baie des Canebiers, zone visant à réduire les mouillages forains dans une approche intégrée de préservation du milieu naturel permettant, notamment, de protéger les herbiers de posidonie et de lutter ainsi contre l'érosion.

Cette zone de mouillage saisonnière, opérationnelle d'avril à octobre, comportera 50 à 70 postes sur corps morts pour des bateaux de 20 mètres maximum. Le cahier des charges pour la désignation d'un maître d'œuvre qui sera chargé de préparer tous les dossiers administratifs a déjà été établi et l'appel d'offres devrait être lancé incessamment.

C'est aussi dans les mois à venir que le choix du mode de gestion, délégation de service public ou régie municipale sera arrêté, ainsi que la nature des services rendus. Selon toute vraisemblance, cette zone de mouillage organisé, qui pourrait être testée dès cet été, ne sera pleinement opérationnelle que pour la saison 2013.

2012 devrait donc encore être une année très riche en réalisations. Au total, ce sont près de 13 millions d'euros qui seront investis en travaux et acquisitions sur le budget général de la commune. Il s'agit là d'un montant d'autant plus considérable que le financement s'opèrera sans recourir à une augmentation de l'encours de la dette. Bien au contraire, pour la quatrième année consécutive, celui-ci continuera à diminuer légèrement. Ces résultats témoignent, par eux-mêmes, de la rigueur avec laquelle les finances communales sont gérées depuis notre arrivée aux affaires.

Si l'on tient compte des investissements réalisés au titre des budgets annexes et notamment celui du port, avec l'aménagement prévu de la Capitainerie et du Club House de la Société Nautique, l'effort d'investissement réalisé par la ville est encore plus important et dépassera les 15 millions d'Euros.

Certains esprits chagrins - vous aurez deviné qu'il s'agit toujours des mêmes - s'alarmant de la mise en œuvre de tous nos projets, nous reprochent de ne pas être assez prudents au vu des fortes incertitudes qui s'attachent au contexte économique national durant l'année à venir. Je leur répondrai tout simplement que nous ne faisons que respecter les engagements que nous avons souscrits. Nous nous félicitons, par ailleurs, de pouvoir contribuer, grâce à cet effort d'investissement, au soutien de l'activité économique, à un moment où l'Etat se voit contraint de mettre en œuvre une politique d'austérité, où la croissance vacille et où le chômage augmente.

Nos prévisions budgétaires reposent sur des hypothèses relativement prudentes et les sources de financement de nos investissements sont clairement identifiées. S'il s'avérait que pour une raison inattendue, celles-ci venaient à se tarir, et bien alors, nous reverrions nos priorités, ce qui pourrait nous amener, tout simplement, à différer ou à étaler certains projets. Mais pour l'instant, cette hypothèse n'est pas d'actualité, bien au contraire.

Le dernier point que je souhaiterais aborder concerne l'intercommunalité. Contrairement aux espoirs forts légitimes de certains de mes collègues élus des communes du Golfe, le passage à la Communauté de Communes n'a pas pu intervenir au 1<sup>er</sup> janvier 2012. Il faut dire que la « grossesse » s'est avérée particulièrement difficile. Je ne trahirai certainement pas un secret en soulignant qu'en ce qui nous concerne, « l'enfant », bien qu'ayant été conçu par insémination artificielle, n'était pas particulièrement désiré. Nous ne souhaitons pas non plus que « l'accouchement » se fasse aux forceps. Mais, lorsque « l'enfant » paraît, il convient de faire face à ses obligations parentales.

C'est la raison pour laquelle nous nous sommes toujours efforcés, en dépit de nos réticences, d'adopter une attitude constructive en encourageant la poursuite des études au sein des divers groupes de travail, chargés notamment de définir les compétences transférées à la Communauté et d'en évaluer les incidences financières sur le budget de cette dernière. Le temps supplémentaire qui, selon toute vraisemblance, nous sera maintenant imparti,

devra être mis à profit pour rassembler le consensus sur les quelques choix fondamentaux qui devront guider notre Communauté.

Je tiens publiquement à remercier l'ensemble de mes collègues du Comité des Elus car nous avons su, malgré les divergences de vues, maintenir entre nous un dialogue constructif et, la plupart du temps, courtois ; et c'est là l'une des forces de notre territoire. Mes remerciements vont aussi à l'ensemble des agents administratifs qui nous épaulent dans ce projet.

Le moment est venu de mettre fin à cette présentation qui a déjà peut-être été un peu longue. Mais, j'ai considéré qu'il était important de saisir cette occasion des vœux, moment de convivialité traditionnellement propice à l'échange, pour vous informer sur l'état d'avancement des principaux projets dont la mise en œuvre se poursuivra ou débutera en 2012.

Certes, il serait présomptueux de prétendre que ces réalisations garantiront à elles seules un futur radieux pour notre cité, car à Saint-Tropez comme ailleurs, ce futur sera aussi largement influencé par de nombreuses variables dont le contrôle nous échappe totalement. Je suis toutefois sincèrement convaincu que l'action que nous aurons menée au cours de cette mandature apportera une contribution éminemment positive à la détermination de notre avenir et c'est sur cette note de confiance et d'optimisme que je souhaiterais terminer.

Le temps est venu de conclure : c'est ce que je ferai en vous remerciant une nouvelle fois d'avoir été à nos côtés ce soir et en présentant à chacun d'entre vous, à vos familles, à vos entreprises, ainsi qu'à l'ensemble de la population de notre cité, tous mes meilleurs vœux de bonne santé, de réussite et d'épanouissement dans votre vie personnelle et professionnelle.

Je voudrais aussi avoir une pensée particulière pour toutes celles et ceux qui n'ont pas pu être présents aujourd'hui en raison de problèmes de santé ou de difficultés personnelles, ceux qui souffrent de solitude ou qui sont les plus démunis ; que pour eux aussi, 2012 soit porteuse d'espoir et d'une amélioration de leur situation.

Avant de vous inviter à vous rendre au rez-de-chaussée pour partager ensemble le verre de l'amitié, la municipalité et moi-même vous souhaitons une très bonne et très heureuse année 2012 !